



COLLOQUE BERGER-LEVRAULT – CHAIRE MADP DE SCIENCES PO DU 13 FÉVRIER 2014

# VILLE INTELLIGENTE, VILLE DÉMOCRATIQUE ?

---

## Actes

Berger  
Levrault



## La ville intelligente, un nouvel état social et politique de la ville

- ■ ■ Citoyens et institutions de la ville intelligente : nouvelles relations et nouveaux équilibres ?



Chloé Canton, Julien Martin, Pascale Luciani-Boyer, Emmanuel Heyraud

### ■ INTRODUCTION

**Julien Martin**, professeur agrégé de droit public à l'université de La Rochelle, maître de conférences à Sciences Po

### ■ INTERVENANTS

**Chloé Canton**, chargée de mission Démocratie locale à la mairie d'Asnières-sur-Seine

**Pascale Luciani-Boyer**, maire adjointe de Saint-Maur-des-Fossés et membre du Conseil national du numérique

**Emmanuel Heyraud**, directeur de la Cohésion sociale et du Développement urbain à l'Association des maires des grandes villes de France





## Pascale Luciani-Boyer

Je vais dans un premier temps réagir à quelques propos sur lesquels, peut-être, nous n'avons pas tout à fait le même point de vue. Ensuite, puisqu'on a parlé de *top-down* et de *bottom-up*, j'essaierai de vous amener sur

une troisième dimension qui comporte plus de transversalité.

Lorsque l'on parle de ville intelligente, on parle d'une ville qui se tisse. La ville est un grand métier à tisser, or quand on tisse une toile avec un métier, il y a des fils horizontaux et verticaux, et chaque nœud est un lieu d'échange. Je crois que la ville intelligente, si on voulait y mettre une image, est ce merveilleux tissage que nous devons, politiques mais pas exclusivement, avec aussi les citoyens et la société civile, construire. Et là, le numérique est un vecteur important de cette ville intelligente telle qu'on peut la voir de cette manière.

Petit retour en arrière. Vous parliez tout à l'heure de démocratie électronique. Ce n'est pas un terme que j'utilise et je crois que je ne l'ai jamais utilisé. Au début de l'arrivée des nouvelles technologies, nous venons de dire qu'on a fait la même chose mais avec des outils nouveaux. C'est vrai, c'était hier. On a fait la même chose qu'avant, on a été un peu plus vite parce que le numérique l'a permis, et on a été un peu plus loin parce qu'on a dépassé nos frontières administratives, voire géographiques. Puis, cela a été l'ère de la grande dématérialisation. Je vous entendais encore en parler, l'ère de la grande dématérialisation est la première phase de ce qui est nommé régulièrement comme la révolution numérique – je préfère quant à moi le terme de « mutation numérique » parce que le terme « mutation » implique davantage le fait qu'il y a une adaptation des populations, des publics et du système à un phénomène extérieur. Et ce phénomène extérieur, c'est le numérique. C'était donc la première phase. Si on imagine une pyramide, on a été plus vite et plus loin, la puissance publique (l'élu, l'administration) a été plus vite et plus loin, c'était le « un pour tous » rappelé par Emmanuel Heyraud dans sa vision *top-down*. C'était le numérique de première génération, ce qu'on appelle les NTIC : les « nouvelles » technologies de l'information et de la communication. Puis, on a eu la deuxième phase, où dans cette pyramide vous avez les citoyens et les usagers à la base – je suis d'accord avec vous, c'étaient les usagers à l'époque – qui se sont réappropriés l'outil et qui ont commencé à pouvoir l'utiliser de la meilleure

façon possible, et qui ont communiqué avec la puissance publique (administration, pouvoir politique). Là, vous avez évoqué tous les sujets liés à la participation dans le cadre de la démocratie, et, lorsqu'on participe, on donne son avis, on n'agit pas forcément, c'est le « tout pour un ». Puis, troisième grande période, c'est celle où nous nous situons aujourd'hui. Et, de mon point de vue, c'est celle-ci qui interroge la place du politique et du décideur car c'est celle qui n'est pas du « un pour tous », qui n'est pas non plus sur le mode du « tous pour un », mais qui est sur celui du « tous pour tous ». Comment est-ce que les citoyens, avec d'autres citoyens, qui bien souvent peuvent s'exempter de cette puissance publique, vont répondre à une problématique quotidienne ? Je vais citer quelques exemples. Lorsque l'on prend une situation extrêmement courante dans nos villes – on parlait des grandes, mais également dans les petites villes – qu'est le stationnement. Vous avez plusieurs moyens de résoudre le problème. Tout d'abord, il est possible de recourir à un partenaire privé qui va mettre un certain nombre d'outils avec des systèmes de paiement électronique. La puissance publique peut aussi organiser avec des télécapteurs la logistique de la place disponible ou pas. La troisième solution émergente est d'avoir depuis votre smartphone des applications qui ne sont pas liées à la puissance publique et qui vont proposer aux citoyens – qui ne sont plus ici des usagers mais des capteurs d'informations – de renseigner cette base. Ce n'est pas la puissance publique qui la renseigne, ce n'est pas le partenaire privé pour ne citer aucun prestataire en la matière, mais c'est bien le citoyen qui renseigne et qui dit « je suis à cette place ». Et, quand il fait cette démarche, il devient acteur. Il devient, pour ce système que je viens d'évoquer, acteur en tant que citoyen puisqu'il informe le voisin. Si, lorsque vous garez votre véhicule, vous êtes en capacité de cliquer sur votre petite application pour dire « j'y suis », vous avez renseigné autrui. Là aussi, vous avez fait un acte de citoyenneté puisque le citoyen se définit comme l'acteur de la cité. Vous avez agi pour les autres et vous avez agi pour la cité. C'est cette troisième solution qui me semble essentielle lorsque l'on regarde la place qu'occupe le citoyen qui n'est plus ici un usager mais celui qui agit pour les autres dans un univers qui n'est pas nécessairement celui que la puissance publique a mis à sa disposition. Et, lorsque l'on regarde ce point de vue et que l'on regarde ensuite la légitimité – vous évoquiez tout à l'heure la puissance publique, « l'élú adoubé » – cela pose la question de savoir comment, dans les années à venir, cette troisième phase dans laquelle nous débutons va repositionner la place du décideur public. Si je garde cet exemple extrêmement simple de mon parking, moi politique, je n'ai rien fait. J'ai effectivement des places (c'est le sujet de l'urbanisme), j'ai organisé le dispositif, mais je ne le gère pas derrière. Le secteur privé non plus ne l'a pas géré. C'est un tiers qui le gère (une plate-forme en l'occurrence). Et donc, à partir de cet exemple, on peut tout à fait réfléchir ensemble à la différence qu'il va y avoir dans les



années à venir entre celui qui va décider de la mise en place du parking et celui qui va l'utiliser et qui va en assurer la gestion. Demain, ce n'est pas nécessairement l'administration qui va le faire, ce n'est pas nécessairement une demande de l'élu, et là on va avoir une difficulté à repositionner le rôle du politique.

Pour aller un peu plus loin sur le sujet « ville intelligente, ville démocratique ? », ce n'est pas parce qu'elle est intelligente que la ville est démocratique. Quand vous disiez qu'elles l'ont toujours été, je ne partage pas ce point de vue. Je pense que nombre de villes, départements ou régions (quelle que soit la strate, je mets tout le monde au même niveau), se sont éloignés de cette démocratie telle qu'on l'avait souhaitée ou appelée de nos vœux les uns et les autres bien avant nous. Cette démocratie aujourd'hui, on demandera les 23 et 30 mars prochains, à nos concitoyens d'être des électeurs et pas des citoyens. On leur demande d'aller mettre un bulletin dans une urne en disant « vous allez décider pour six ans, et après, comme vous avez toutes les informations disponibles, dans six ans, vous redéciderez de nouveau ». Là où le numérique a vraiment transformé les choses, c'est que, tout un chacun, nous avons entre ces deux échéances électorales la possibilité d'exercer un rôle de citoyen. Là, je prends l'autre casquette car bien que politique, je suis aussi et avant tout une citoyenne. Nous avons tous collectivement la possibilité d'exercer des fonctions de citoyenneté active. Quand je prends ce phénomène du « tous pour tous », il s'agit de citoyenneté active puisqu'on va pouvoir agir les uns et les autres à différents niveaux sur l'environnement qui est le nôtre en s'excluant ou en s'appuyant sur la puissance publique, mais pas nécessairement en lui donnant un laissez-passer pour tout.

Qu'ont apporté les outils ? Je crois qu'ils ont apporté beaucoup. Ils ont apporté une transparence qui n'existait pas. Cependant, je ne suis pas d'accord avec le fait que, désormais, l'information est disponible. Même encore aujourd'hui, avec les problématiques de transparence obligatoire, tout n'est pas en ligne. La plupart des citoyens n'ont pas véritablement accès au niveau d'information qu'ils seraient en droit d'attendre et d'espérer d'un système démocratique fonctionnel. Soit elle n'est pas digeste (j'utilise un terme de vulgarisation mais c'est réellement ce que nous rapportent nos concitoyens) : « certes le budget est en ligne, mais je suis incapable de l'analyser ! », « certes, vous avez mis les 3 556 pages en PDF sur le site internet de la ville, mais qu'est-ce qu'on en fait ? ». Cette problématique de transparence ne se limite pas à donner de l'information, elle demande une exploitation. Là, la puissance publique et l'élu ne le font pas. Il y a dans cette démarche dite démocratique, une manière de s'exempter de son devoir d'éclairage de la population pour qui elle décide. Et le fait de détenir le savoir permet de détenir le pouvoir et là on revient au *top-down*. Donc,

le véritable enjeu de cette mutation du numérique est non seulement de pouvoir apporter cette transparence dans les éléments qui vont être fournis pour éclairer les décisions, mais surtout d'être en capacité de le faire *via* d'autres systèmes qui émergent. Si vous prenez Facebook, ce n'est jamais qu'une plate-forme, c'est la plus connue, mais vous avez énormément de réseaux permettant d'échanger. Lorsque vous ne comprenez pas une information, vous pouvez demander à un voisin (qui n'est pas nécessairement le voisin physique mais un voisin ami ou sur un réseau) de vous expliquer ou d'échanger par rapport à une problématique. Donc, ce « tous pour tous » qui est en train de se mettre en place, répond à des objectifs de service (comme pour les parkings), mais il répond surtout à une manière nouvelle de forger une pensée collective à partir d'éléments qui sont à disposition sur l'ensemble de la toile, quelles que soient les modalités. À partir de là, le politique n'est plus le seul à pouvoir éclairer, renseigner et conduire des réflexions, il est en permanence « challengé » (je crois que le mot n'est pas trop fort) par d'autres systèmes qui émergent de cette citoyenneté dite « active » qui s'exprime, qui agit et qui se constitue pour faire levier sur un certain nombre de sujets. Donc, la problématique de la transparence est de très loin un vecteur de changement du comportement de l' élu dans la manière de diligenter les politiques publiques.

Puis, il y a également l'autre enjeu qui est celui de l'action. Vous parliez des conseils de quartier et de ces outils que la réglementation nous autorise. On pourrait parler des référendum d'initiative locale, et de tout un tas d'outils que le système a permis de mettre en œuvre et qui sont très mal ou très peu utilisés. Puis, il y a ceux qui émergent, qui ne correspondent pas forcément à ce que l'on a vu. Je vais vous donner des exemples territoriaux qui s'appliquent également dans les petites villes, comme quoi le numérique et l'utilisation des outils peuvent faire émerger cette démocratie locale de proximité. Lorsque vous avez une décision prise par la légitimité donnée à un conseil municipal de voter une enveloppe budgétaire pour la réalisation de quelque chose de très concret comme la petite place du village (je parle volontairement de la place du village, même si on peut le faire sur une grande ville), le conseil municipal va en effet voter l'enveloppe, il va essayer de définir un délai de réalisation (même si on sait que c'est toujours très compliqué). Puis, on va désigner celui qui va réaliser la place en question. Mais, une fois que l'on a fait cela, le système vous invite à participer – c'est la concertation, « dites-nous si cela vous va ». Mais vous avez une toute autre dimension, qui se place en amont de cette décision, qui est celle de « choisissez, décidez » avant le projet. On est donc dans le « décider ensemble ». Dans cette hypothèse, le politique donne le cadre, là où il veut aller, dans le temps dans lequel il se contraint à aller, où la réglementation le contraint à aller. Ensuite, cette citoyenneté qui émerge et qui



est de plus en plus active *via* tous les outils que j'évoquais tout à l'heure, est en capacité de s'organiser et de se fédérer pour répondre en amont à ce qu'elle veut. En d'autres termes, ma petite place, plutôt que de comporter deux lampadaires, devrait compter un banc et trois pots de fleur, peut-être qu'il fallait cinq lampadaires, deux bancs et cinq pots de fleur. La puissance publique n'en sait rien, le décideur politique n'en sait rien. Ceux qui le savent, ce sont bien les citoyens qui sont au plus près de leurs attentes quotidiennes. Et là où la mutation s'opère, c'est que cela n'est pas qu'un sujet d'outil. On n'a pas fait plus, plus vite, plus loin et plus grand, mais on a fait autrement. On a fait autrement parce qu'on a pu réunir *via* les réseaux sociaux ou les réseaux numériques. *Via* cette capacité à communiquer plus largement, on a réuni des acteurs qu'on n'aurait jamais eus avant. On a aujourd'hui des citoyens qui ne sont plus que des usagers, qui sont bien au-delà et qui sont en capacité de donner un peu de leur temps. Le soir, une fois qu'ils sont rentrés, ils peuvent collaborer, contribuer et apporter de l'information. Le numérique a apporté cela : il a apporté cette différenciation entre l'espace-temps et l'espace-lieu. On peut collaborer et agir à n'importe quel moment et depuis n'importe quel endroit. Là, c'est une mutation de la manière d'agir et de travailler, et donc de collaborer sur un territoire et sur l'action démocratique. Essayez de réunir des gens autour d'une table à 20 heures le soir pour leur demander s'ils veulent un pot de fleur ou un lampadaire, ils ne viennent pas. En revanche, lorsque vous organisez un système grâce au numérique pour les consulter et les faire travailler ensemble, vous pouvez. La grande mutation est surtout dans la capacité qu'ont eue ces usagers qui bénéficiaient de l'utilisation de cette place à devenir des vrais citoyens qui sont acteurs de l'organisation de la cité, en l'occurrence dans ce très modeste exemple que je citais.

Voilà la différence que je voulais apporter aux propos qui ont été tenus et aller un peu loin encore pour réinterroger la place même de notre système administratif. J'ai parlé un peu du politique, mais le système administratif doit aussi se réinterroger dans sa capacité d'être une plate-forme. On est en train d'avoir une administration de plus en plus en plate-forme. Cela répond à ce que disait mon collègue tout à l'heure concernant les besoins de rationalisation économique. Cela répond au besoin d'aller plus vite et donc d'avoir des réponses de qualité et beaucoup plus rapides auprès du citoyen. Mais cela demande aussi une profonde réorganisation de notre système administratif, en accord avec cette demande du citoyen qui a un outil de mobilité dans la poche et qui attend de pouvoir non seulement bénéficier d'un certain nombre de services et de prestations, mais surtout qui est un capteur potentiel d'informations. Il ne prend pas seulement l'information, il la donne, ce qui change fondamentalement la place et le rôle de nos administrations dans le système à venir et sur lequel nous devons tous nous interroger.